

Une mégaprison à Haren ? C'est le moment d'agir !

Le gouvernement fédéral prévoit de construire **la plus grande prison du pays** sur le terrain du Keelbeek, à Haren, dans le nord de Bruxelles. Il s'agit de détruire **18 ha** de terre et d'abattre plus de **300 arbres** pour y enfermer **1190 personnes** majoritairement pauvres, pour un **coût supérieur à 2 milliards d'euros**, sans débat démocratique.

Pour obtenir le permis de construire cette prison, l'Etat doit réaliser une enquête publique sur ce projet qui n'a fait l'objet d'aucun débat avec les citoyens. Cette enquête est en cours jusqu'au vendredi 8 mai, une 'commission de concertation' (réunion ouverte) aura lieu mercredi 20 mai à 9h30, les travaux sont prévus pour mai 2015. Cette procédure est une étape essentielle dans l'autorisation de construire cette mégaprison. C'est le moment pour chacun(e) de se faire entendre. **Votre implication peut peser dans la décision.**

Envoyez un courrier avant le 8 mai

à CommissionConcertation.Urbanisme@brucity.be

QUOI ? Envoyez un courrier pour **demander à assister à la commission de concertation** (vous pourrez y prendre la parole si vous le souhaitez) et pour **faire part de vos réclamations** et dénoncer le manque de démocratie dans toute cette procédure. Copiez la lettre que nous proposons (voir sur 1130haren.be) ou rédigez la vôtre. Indiquez les références des dossiers (W14/2014 + W131/2015), la demande d'annexer vos réclamations au dossier et de fournir des réponses, la demande de **remettre un avis entièrement défavorable** à ce projet de mégaprison à Haren.

QUAND ? **Avant vendredi 8 mai à minuit** : date limite pour envoyer votre demande d'inscription et vos réclamations. **Mercredi 20 mai à 9h30** : commission de concertation. Participez à la mobilisation (les informations suivront).

QUI ? **Tout le monde** peut réagir (pas seulement les riverains)

OU ? Secrétariat de la Commission de Concertation (12e étage, local 36), Département Urbanisme de la Ville de Bruxelles, Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles

COMMENT ?

- Vous pouvez vous exprimer en français et/ou en néerlandais.
- Même si vous ne pouvez pas assister à la commission de concertation, envoyez votre courrier, en demandant qu'il soit repris dans le dossier. Le nombre de courriers compte.
- Si vous voulez assister à la commission mais n'avez pas envoyé votre demande d'inscription avant le 8 mai, vous pouvez le matin même vous inscrire sur place à l'accueil : vous pourrez alors assister à la commission mais pas y prendre la parole ni rajouter vos remarques au dossier.
- **Envoyez une copie de vos remarques à info@1130haren.be**
- Dans le cas particulier de cette soit-disant consultation pour ce projet imposé sans débat public, nous vous invitons à envoyer votre courrier de réclamation, à participer à la commission de concertation et par ailleurs nous vous invitons également à rejoindre les autres actions organisées.

La mobilisation de chacun à ce stade est essentielle, sachant que le projet d'une mégaprison de 1190 détenus, réalisée en partenariat public-privé, loin de la ville et du Palais de Justice et enclavant d'avantage Haren, est **un mauvais projet**. Soyons nombreux, vigilants et organisés ! Merci de votre participation !

PLUS D'INFO :

Dossier complet téléchargeable (tapez 'bruxelles enquête publique' dans un moteur de recherche, puis allez à l'onglet 'permis d'urbanisme')
bruxelles.be/artdet.cfm?id=4843&agendaid=4454

Comité de Haren : 1130haren.be

Plate-forme pour sortir du désastre carcéral :
harenunderarrest.be

Haren TV : haren.blogs.sudinfo.be

Collectif Vrije Keelbeek libre! haren.luttespaysannes.be

Inter Environnement Bruxelles : ieb.be/-Une-mega-prison-a-Haren-

Alternative de ferme ouverte : respire-asbl.be/spip.php?article1025

Pétition : petitions24.net/question_carcerale_belgique